

Sommaire :

Page 1 :

- 1er mai 2012 : appel commun
- Le blog

Page 2 :

- Cherchez l'erreur ? Les erreurs ???
- Et votre retraite à vous
- Livret A

Page 3 :

- Je m'appelle Foat
- Maison de retraite
- Site USR

Page 4 :

- On vit plus vieux
- Le 1^{er} mai
- Prochaine Réunion

Les retraités ne lâchent rien de leurs revendications : le 7 juin, ils retourneront interpellier le Préfet

Dans la continuité des semaines d'action de décembre 2011 et mars 2012, de nos actions (en direction de la Mutuelle et plus en arrière de notre délégation de masse après de la DOT), dans la foulée de l'espoir créé par le résultat des élections présidentielles, et sans attendre que « tout nous tombe d'en haut », la mobilisation du plus grand nombre des retraités est plus que jamais à l'ordre du jour.

Notre Section syndicale a pris la décision lors de sa dernière Réunion Mensuelle d'écrire à la pour lui demander d'être reçue en audience sur le contenu de notre Cahier revendicatif et leur rappeler que les retraités de la Poste refusent le silence méprisant de son ancien employeur et qu'ils veulent être entendus et écouter eux qui ont participé des années durant au rayonnement du Service Postal.

Les Télécoms ont fait la même démarche auprès de leur direction.

Si ces lettres demeurent sans réponse, nous vous proposons d'aller en délégation commune Postes-Télécoms en informer le Préfet de Région, le représentant du Pouvoir, pour qu'il fasse remonter nos revendications et notre désir d'être reconnu comme interlocuteur des entreprises de La Poste et de France Télécoms qui furent naguère une administration qui nous a embauché.

Ces revendications ne peuvent attendre !

- Le minimum de retraite au niveau du Smic à 1700[€] mensuels brut
- Le retour à l'indexation sur les traitements de la Fonction Publique et sur un point revalorisé et à la péréquation pour les retraités en cas de revalorisation catégorielle.
- 300[€] pour tous par mois au titre de rattrapage.
- Les pensions de réversion à 75% de la retraite initiale sans plafond de ressources.
- Le retour à la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier.
- Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale c'est-à-dire par la sécurité sociale
- Participation des ex-employeurs à la cotisation mutuelle
- La suppression de la taxe sur les Mutuelles et complémentaire santé
- Le rétablissement de la 1/2 part pour les veufs, veuves, divorcés, séparés ayant élevé au moins 1 enfant
- La gratuité de la Carte bleu et de la 'abonnement téléphonique ainsi qu'à internet
- Attribution de l'avantage Poste Mobile aux retraités.
- Une participation à la hauteur des besoins de la Poste en matière de vacances, de sport, loisirs, culture, restaurant
- La gratuité des transports en commun (bus, métro, tram,...) et ce dès la mise à la retraite

Cherchez l'erreur ? Les erreurs ???

- **Inflation** : les prix ont augmenté de 0,8% en mars, de 2,3 % sur un an (*payable au jour le jour*)
- **Retraites** : + 2.1% d'augmentation des retraites en avril (*payable fin avril*)

Les principales hausses en mars se situent sur les postes de consommation du français moyen : habillement, services, alimentaire

- - prix alimentaires : +0,7% (+3,7% sur un an)
- - services : +0,2% (+1,5% sur un an)
- - habillement et chaussures : +11,7% (+5,2% sur un an)
- - équipements de sport, de camping et de loisirs de plein air : +4,2% (+0,5% sur un an)
- - meubles et articles d'ameublement : +1,7% (+1,5% sur un an)
- - horlogerie, bijouterie, joaillerie : +1,6% (+11,6% sur un an) *dû au cours de l'or*

Mais chacun sait que le gouvernement fait tout pour atténuer la hausse des prix. D'ailleurs, n'est-il pas des secteurs enregistrant une baisse dont usent (et abusent) nos retraités ?

- - produits pharmaceutiques : -0,7 % (2,4% sur un an) *quand on sait que de plus en plus de médicaments ne sont plus remboursés par la Sécu.*
- - matériels de traitement de l'information : -0,4%
- - équipements photo et cinéma : -0,3%
- - équipements audio-visuels : -0,6%
- - équipements de téléphone et de télécopie : -1,2%

N'est-il pas connu que nos gentils retraités changent de poste de télévision et qu'ils s'offrent le dernier écran plat super géant et le dernier Nikon tous les mois pour visionner leurs derniers souvenirs de vacances ?

- **Impôts sur les revenus** : Cette année, son calcul ne sera pas ajusté sur la hausse du coût de la vie, à cause du gel du barème de l'impôt sur le revenu. Des familles non imposables pourraient également perdre les aides dont elles bénéficiaient jusqu'alors, allant des tarifs de cantine aux réductions dans les transports. Selon les calculs émis par le Syndicat national unifié des impôts, la hausse pour une personne seule serait de 12,5% et un couple gagnant chacun le smic sur treize mois verra son impôt sur le revenu grimper de 60 euros. Plus les revenus sont faibles, plus la hausse d'impôt est douloureuse.

Et votre retraite à vous, c'est quoi ?

On dit qu'il faut savoir préparer sa retraite pour bien la vivre ! Pour ma part, mon arrêt maladie juste avant ma retraite m'avait permis de me « prendre au jeu » du Net, de choper le virus des blogs et sites, de me passionner par les réseaux sociaux etc. Mon implication, enfin le prolongement de mon engagement syndical, chez les Retraités, la nécessité de « militer autrement » m'a conforté dans ce chemin et m'a poussé à créer ou « webmateriser » plusieurs sites...et m'a même poussé vers le « journalisme papier » avec mon

nouveau bébé, Les Post' hier (dont certains s'affolent devant la vitesse de la périodicité !). Entre les réunions et permanences syndicales, actuellement l'activité politique, il me reste quand même un peu de temps pour m'occuper de ma famille et de mes petits-enfants, mais, vivre à 100% pour ses idées et ses lobbys n'est-ce pas enrichissant !

Dites-nous ce que vous faites de votre retraite.

Un petit mot aux Post' Hier pour nous raconter VOTRE VIE de Retraité

NON, tout n'augmente pas... et il y a encore des mécontents

Comme attendu, le taux du livret A restera à 2,25% au 1er mai prochain. Bien que le taux théorique devrait être de 2,50%, la variation n'est pas jugée suffisamment importante pour faire varier le taux de rémunération du livret épargne préféré des Français... **...les épargnants !**



Je m'appelle Foat = contrat à terme sur la dette française

SON NOM: le FOAT (Futures sur Obligations Assimilables du Trésor)

DEBUT DE LA DECLARATION DE GUERRE:
Lundi 16 Avril

MECANISME:

AVANT

Avant le 16 Avril, seul les hedges fund (fond de pension Anglo saxons), et les grosses sociétés d'investissements, pouvaient spéculer sur la dette Française. Ils n'avaient pour cela qu'un outil:

- Les CDS: des contrats d'assurances (qui prévoit une prise en charge du risque d'impayés sur les obligations). Ainsi, en renchérissant le cours (le prix) des CDS des OAT (obligation à 10ans Française), ces sociétés pouvaient faire peser une pression sur les taux d'intérêts (car si l'assurance est plus cher sur le marché, les investisseurs demanderont un cout du risque (l'intérêt) plus élevé).

Mais au mois de février, dans l'indifférence générale, l'AMF a levé son interdiction des ventes à découverts (trouver un acheteur avant même d'avoir acheté soi même) sur les OAT en vigueur depuis la crise en 2008 (pour éviter la spéculation).

APRES

Dès Lundi 16 avril, 6h00 GMT tous les spéculateurs du Monde entier (petit ou gros) pourront utiliser ce nouvel outil (qui n'existait plus depuis 13ans) pour vendre à découvert (ce qui implique pour le vendeur de parier sur la baisse de la valeur de l'obligation (et donc un renchérissement des intérêts qui rémunèrent le risque) pour faire un bénéfice, et le plus rapidement possible pour ne pas perdre trop d'argent) de la dette Française. Le pire c'est que tout est facilité pour le spéculateur (car il n'a besoin de déposer en garantie que 20% du montant de ses opérations), et il possèdera un effet de levier de 20 (cad qu'avec 50 000 euros en poche, un spéculateur pourra tenter sa chance sur près d' 1 Million d'euros de dettes Françaises !!!). Cet outil n'est crée que pour faire plaisir aux investisseurs (donc aux spéculateurs d'un jour), car les seigneurs ne veulent plus que les dettes Française et Allemande soient liées et on nous dit que ce n'est pas pour spéculer et dégrader la Dette Française ? DE QUI SE MOQUE-T-ON ??

Je joue dans l'équipe des spéculateurs !

Maison de retraite : formalités réduite à partir de juin 2012.

Les personnes cherchant une place en maison de retraite, pourront ne remplir qu'UN SEUL dossier de demande d'admission en Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante) au lieu d'un par établissement comme actuellement selon le décret publié le 17 avril 12 au Journal Officiel. Ce dossier contiendra les informations administratives ou les informations médicales concernant le résident. Reste que, si la simplification des procédures est une bonne chose pour les familles, il ne masquera pas moins le manque de places et le coût prohibitif pour les personnes âgées d'une place dans ces établissements.



Pour ceux qui possèdent une connexion Internet, je tiens à vous signaler la naissance des « Retraités CGT du 13 », le site web de l'Union Syndicale des Retraités (USR)

<http://www.retraites-cgt13.com/wordpress/>

On vit plus vieux en France, mais pas forcément en bonne santé

Ben oui, les effets des « économies pour le Sécurité Sociale » se font déjà sentir.

On se vante souvent en France d'afficher des records d'espérance de vie (85 ans, par exemple, pour les femmes). C'est vrai, mais nous sommes loin sur un critère un peu plus précis, **l'espérance de vie en bonne santé**, les années de vie sans incapacité physique.

Selon les chiffres de l'Institut national des

études

démographiques (Ined), notre pays tombe au-delà de la dixième place mondiale (63 ans et demi pour les femmes, de 61.9 ans pour les hommes)

Et il n'est pas encore pris en compte l'allongement de l'âge du départ à la retraite dans cette étude !



**Quand on fixe à 60 ans
l'âge du départ à la retraite,
on sait pourquoi !**

Quel que soit le résultat...

Comme une hirondelle ne fait pas le printemps, nous savons, pour l'avoir vécu notamment en 81/83 qu'une élection ne fait pas les revendications !

Certains peuvent nous avancer que la hauteur des changements nécessaires à mettre en œuvre a besoin de tremplin pour franchir certaines réticences.

Ce tremplin ce sont les luttes que nous devons impérativement mettre en marche sans attendre je ne sais quel secours gracieux venu d'en haut !

Afin de discuter de tout cela, et nous le répétons, quel que soit le résultat de ces dernières élections, nous te proposons de venir en débattre lors de l'Assemblée Mensuelle que nous avons avancé au 19 mai

La Prochaine.....

Réunion Mensuelle
des Retraités-ées

Jeudi 19 mai 2012

9 heures

Syndicat CGT
Retraités La Poste 13

55 av de la Rose
La Bruyère B5 ex8 D
13013 MARSEILLE



Si cette année, le 1er mai a la particularité d'être placé entre les 2 tours des élections présidentielles, cela ne lui enlève en rien son caractère revendicatif.



**1er MAI
2012**

**MANIFESTATION
MARSEILLE
10H30-VIEUX PORT**